

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLE DE LORRAINE TENUE LE 16 MARS 2021 À 16 H 30, PAR VISIOCONFÉRENCE DUE AUX MESURES LIÉES À LA COVID-19**

**SONT PRÉSENTS :**

Siège no 1 - Mme Martine Guilbault, conseillère  
Siège no 2 - M. Pierre Barrette, conseiller  
Siège no 3 - Mme Diane D. Lavallée, conseillère  
Siège no 4 - M. Jocelyn Proulx, conseiller  
Siège no 5 - Mme Lyne Rémillard, conseillère  
Siège no 6 - M. Patrick Archambault, conseiller

**Formant quorum** sous la présidence de monsieur le maire, Jean Comtois.

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Christian Schryburt, directeur général  
Me Annie Chagnon, directrice des Services juridiques et greffière  
Mme Stéphanie Bélisle, directrice du Service des communications et des relations citoyennes

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Vu la situation reliée à la COVID-19 et les mesures de santé publique édictées par le Gouvernement du Québec pour les villes situées en « zone rouge » avec le seuil d'alerte maximale, les séances du conseil doivent se tenir à huis clos, et ce, afin d'éviter les risques de propagation de la COVID-19. Par le biais d'une technologie de visioconférence, les élus, le directeur général, la greffière, de même que la directrice du Service des communications et des relations citoyennes participent à cette séance à distance.

**2. 2021-03-63 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Diane D. Lavallée  
**APPUYÉ** par madame la conseillère Martine Guilbault  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**3. 2021-03-64 EMBAUCHE – Directeur adjoint au Service des travaux publics et infrastructures**

**CONSIDÉRANT QUE** la création du poste de directeur adjoint du Service des travaux publics et infrastructures a été prévue au budget 2021 et que le processus d'embauche s'est déroulé au cours des dernières semaines;

**CONSIDÉRANT QUE** le titulaire du poste doit être un membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec;

**CONSIDÉRANT** les discussions intervenues entre le directeur général et le candidat retenu, Mme Julie Dumont;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Barrette  
**APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jocelyn Proulx  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**D'ENTÉRINER** les recommandations du directeur général et du comité des ressources humaines;

**D'EMBAUCHER** Mme Julie Dumont à titre de directrice adjointe au Service des travaux publics et infrastructures de la Ville de Lorraine, effectif le 6 avril 2021;

**QUE** le salaire annuel, basé sur une semaine de travail de 35 heures, soit fixé à l'échelon 9 sur 10 de l'échelle salariale pour ce poste avec une progression annuelle à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022;

**QUE** les conditions de travail soient les mêmes que pour le personnel cadre, avec 3 semaines de vacances payées en 2021 (incluant les congés mobiles) et possibilité de prendre 1 semaine à ses frais et 4 semaines de vacances à partir de 2022;

**D'AUTORISER** la trésorerie à procéder au paiement du salaire et à imputer les sommes nécessaires à même le poste budgétaire numéro 02 310 00 111.

*La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2021-24.*

4.  
2021-03-65

**AUTORISATION SIGNATURE – Demande de subvention – « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes » pour l'année 2021-2022**

**ATTENDU QUE** le Ministère de la Culture et des Communications du Québec offre un programme d'aide aux projets intitulé « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes »;

**ATTENDU QUE** la Ville de Lorraine souhaite déposer une telle demande auprès du ministère de la Culture et des Communications;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de procéder à la signature d'une convention avec le Ministère de la Culture et des Communications du Québec afin d'obtenir le versement de la subvention;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Martine Guilbault  
**APPUYÉ** par monsieur le conseiller Patrick Archambault  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**QUE** la Ville de Lorraine confirme son engagement à financer la totalité du projet de développement de collections et à autofinancer le montant de la subvention, suite au dépôt de l'appel de projets 2021-2022;

**D'AUTORISER** la directrice du Service des finances et trésorière ainsi que la chef de service, bibliothèque, à procéder à la signature, pour et au nom de la Ville, de la convention concernant la demande d'aide aux projets intitulée « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes » pour l'année 2021-2022.

*La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2021-25.*

5.  
2021-03-66

**AUTORISATION SIGNATURE – Demande de subvention – Programme d'assistance financière aux célébrations locales de la Fête nationale du Québec 2021**

**ATTENDU QUE** le Programme d'assistance financière aux célébrations locales a été modulé afin de permettre de soumettre un projet pour l'organisation d'une célébration de la fête nationale différente, en tout respect des mesures liées à la COVID-19 énoncées par la santé publique;

**ATTENDU QUE** le Programme vise à promouvoir un grand sentiment de fierté accessible à toute la sous la thématique « tissé serré »;

**ATTENDU QUE** la Ville de Lorraine souhaite déposer une telle demande de subvention;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Diane D. Lavallée  
**APPUYÉ** par madame la conseillère Lyne Rémillard  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**D'AUTORISER** la présentation d'une demande de subvention dans le cadre du *Programme d'assistance financière aux célébrations locales* de la Fête nationale du Québec 2021;

**D'AUTORISER** la directrice du Service des loisirs et de la culture à signer, pour et au nom de la Ville de Lorraine, tout document donnant effet à la présente résolution.

6. **AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)**

7. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Bien que les citoyens étaient invités à transmettre leurs questions par courriel, aucune question n'a été reçue en vue de la séance.

8.  
2021-03-67 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé,

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Barrette  
**APPUYÉ** par monsieur le conseiller Patrick Archambault  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**QUE** la séance soit levée à 18 h 16.

---

Monsieur JEAN COMTOIS  
Maire

---

Me ANNIE CHAGNON  
Greffière